

République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail



**EXPERIENCE SUR LE
PROCESSUS DE SOUMISSION
ET D'EXECUTION DES
REQUETES DU CTCN**

Présenté par

KOUADIO Kumassi Philippe

END Transfert des Technologies Climatiques Côte d'Ivoire

PLAN DE L'EXPOSE

CONTEXTE

I- OBJECTIFS PRINCIPAUX

II- ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

III- PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES REQUETES

IV- PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE LA REQUETE

V- EXPERIENCES ACQUISES

VI- RECOMMANDATIONS

CONCLUSION

CONTEXTE

La Côte d'Ivoire est Partie à Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) depuis le 29 novembre 1994.

CoP 18 => Parties étaient invitées à désigner leurs Entités Nationales Désignées (END) pour le développement et le transfert de technologies

La Côte d'Ivoire a officiellement notifié le Secrétariat du CCNUCC de la nomination de son Entité Nationale Désignée (END) depuis mai 2013.

L'END a pour mission essentielle d'assurer la coordination de toutes les activités liées au développement et au transfert de technologies climatiques conformément aux missions du CRTC.

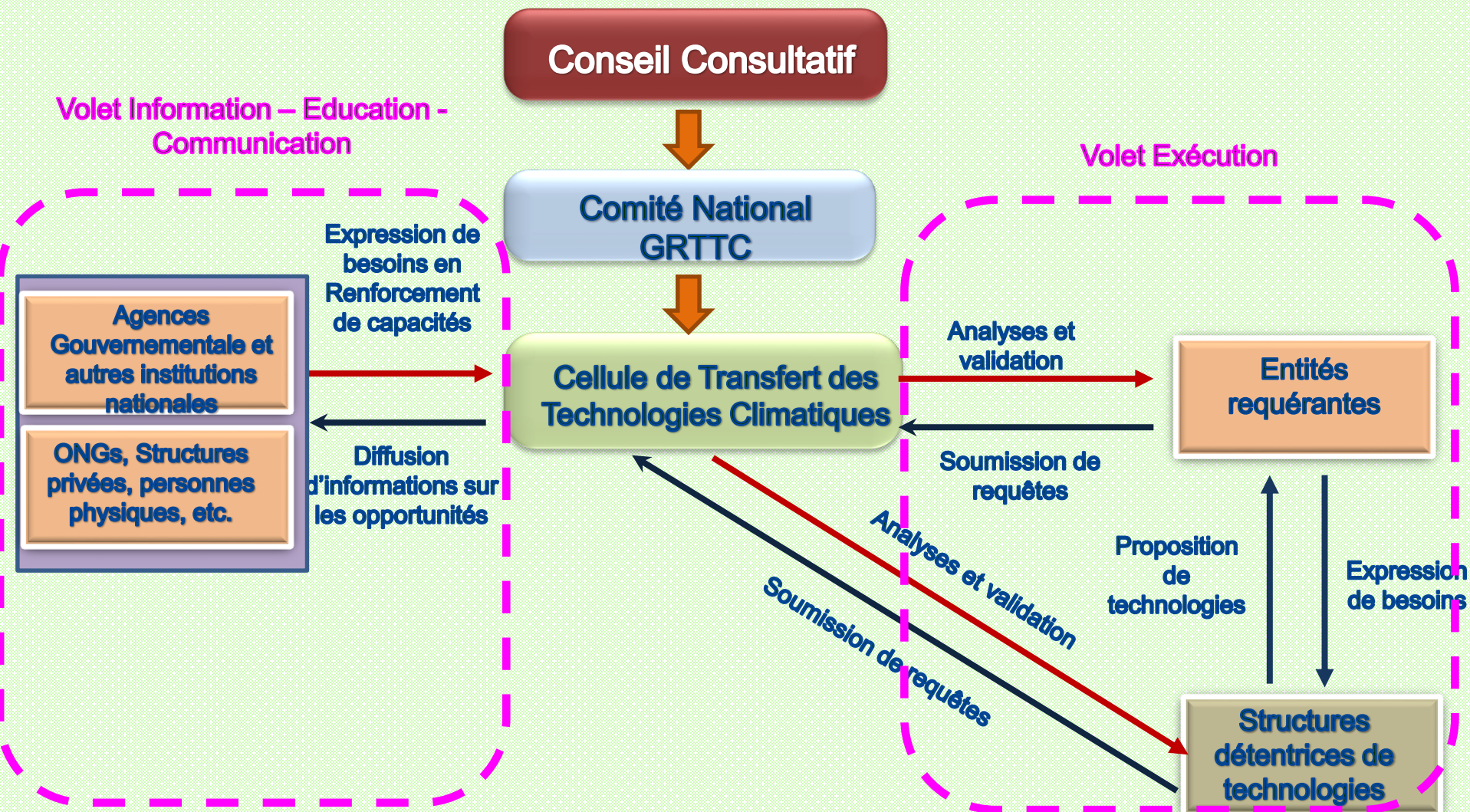
I- OBJECTIFS PRINCIPAUX

Les principaux objectifs sont les suivants :

- ◆ Mettre en place une plateforme d'experts nationaux dotés d'une connaissance approfondie des besoins des secteurs d'activité en matière de technologies climatiques ;
- ◆ Identifier les options technologiques appuyant des filières de développement à faible émission et vulnérabilité afin d'atteindre des cibles de développement durable ;
- ◆ Informer et sensibiliser les secteurs public et privé sur les avantages du mécanisme de transfert des technologies climatiques en activant des mesures incitatives ;
- ◆ Renforcer les capacités techniques, institutionnelles et administratives des acteurs sur le mécanisme des transferts de technologies climatiques.

II- ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Dans l'optique d'une bonne mise en œuvre des activités relatives aux transferts de technologies, une structure organisationnelle a été mise en place pour faciliter la validation des requêtes et la levée d'une éventuelle barrière dans l'exécution des tâches:



III- PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES

Etape
1

Elaboration des outils et supports de sensibilisation

Mettre en forme le formulaire de requête adapté à notre environnement et s'informer d'avantage sur le CTCN afin de produire des présentations et des supports de sensibilisation

Etapas
2

Promotion du mécanisme technologique climatique à tous ateliers et plateformes disponibles

Susciter les soumissions de requêtes en utilisant tous les plateformes pour vulgariser les informations relatives aux développements et aux transferts de technologies climatiques (ateliers, séminaires, banderoles, Prospectus, etc.)

Etape
3

Validation des requêtes par le Comité National TT

Analyser et valider les requêtes à travers des réunions, des séminaires et des ateliers. Le responsable de la requêtes est invité à une séance de travail avec la cellule de Transfert des Technologies Climatiques pour passer en revue les stipulations du formulaire. Ensuite cette requête est présentée au Comité National pour validation.

Etape
4

Présentation de la requête pour approbation au conseil de cabinet du Ministère en charges de l'Environnement

Présenter la requête à une réunion de cabinet du Ministère en charge de l'Environnement pour approbation

Etape
5

Soumission de la requête au CTCN

Suite à la réunion de cabinet, l'Entité Nationale Désignée de la Côte d'Ivoire reçoit l'approbation de soumission de la requête au CTCN.

IV- PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE LA

Etape 1

Approbation de la requête par le CTCN

Après soumission, des séances de travail sont organisées entre l'END, le responsable de la requête et le CTCN. Cela a abouti à l'approbation de la requête par le CTCN par un courrier signé par le Directeur du CTCN.

Etapas 2

Diffusion de l'approbation de la requête du CTCN

Le courrier visé par le Directeur du CTCN est présenté en réunion de cabinet et envoyé par mail aux membres du Comité National TT, du comité de pilotage et aux responsables de la requête.

Etape 3

Elaboration du Plan de réponse

Après plusieurs séances de travail entre l'END et les experts choisis par le CTCN à travers le net, des drafts de plan de réponse sont soumis au Comité National TT à travers des séances de travail pour la mise en conformité avec les objectifs de la requête et les priorités nationales

Etape 4

Accord des parties pour l'exécution de la requêtes

Après validation du plan de réponse par le Comité National TT et les experts du CTCN, la partie nationale représenté par l'END et le Directeur du CTCN apposent leur visa pour accord d'exécution.

Etape 5

Mise en œuvre de la requête

En fonction des résultats escomptés, les experts choisis se mettent en contact avec l'END et le responsable de la requêtes pour des séances de travail technique soit par le net ou par des missions de terrain.

V- EXPERIENCES ACQUISES

Ce processus CTCN nous a permis:

- ◆ Au plan national :

- De renforcer la promotion du mécanisme technologique climatique;
- De mettre en place des groupes de travail sectoriels dynamiques pour la validation et la mise œuvre des requêtes;
- De renforcer les capacités de l'END dans la maîtrise du processus de soumission, de traitement et de mise en œuvre des requêtes;
- D'avoir des résultats conformes aux normes internationales.

- ◆ Au Plan international :

- De renforcer la coopération entre l'END et le consortium du CTCN;
- D'acquérir plus d'expérience dans la validation et la mise œuvre des requêtes;
- D'identifier les préalables nécessaires à l'exécution d'une requête;
- D'améliorer le processus de traitement d'une requête.

VI- RECOMMANDATIONS

En raison de la complexité du processus du mécanisme de technologie climatiques, il est recommandé de :

- ◆ Renforcer les capacités techniques et financières des ENDs sur:
 - L'élaboration des stratégies de communication sur le mécanisme technologique climatique;
 - Le remplissage des formulaires des requêtes;
 - Le processus de traitement des requêtes par le CTCN;
 - L'organisation des réunions de promotion des activités du CTCN.
- ◆ Apporter un appui financier des ENDs dans leur fonctionnement notamment sur:
 - Les séances de travail avec le Comité National TT dans le processus de validation des requêtes au niveau national;
 - L'exécution des requêtes (missions de terrain, séances de travail, etc.);
- ◆ Permettre à tous les ENDs de participer aux différentes rencontres sur le mécanisme technologique climatique;

CONCLUSION

Au regard de tout ce qui précède, la mise en place efficace d'un mécanisme technologique climatique constitue une opportunité qui s'intègre aisément à la mise en œuvre des politiques nationales.

A cet effet, les END doivent saisir cette opportunité pour bénéficier des actions de transfert de technologies climatiques en faveur de leurs pays respectifs.

Cependant, face aux défis climatiques actuels des pays africains, des actions de renforcement des capacités, d'appui et de mise en œuvre d'initiatives communes sous régionales devraient être mises en œuvre par le CTCN en collaboration avec les ENDs.

**JE VOUS
REMERCIE**